

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Danièle MONTANGERO

La mission du Sikkim : suite et... pas fin !

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 2004, tome 99a, p. 23-24

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

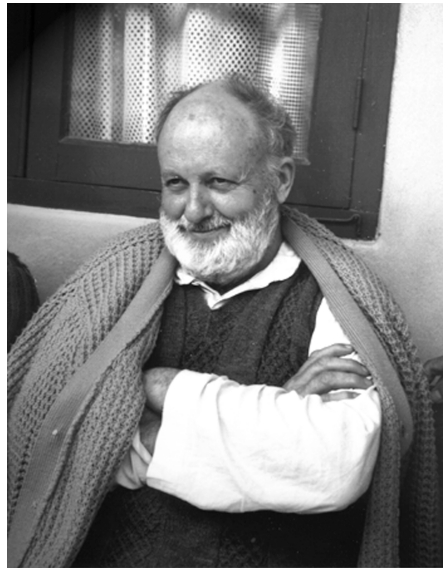
LA MISSION DU SIKKIM SUITE ET... PAS FIN!

En 1934, les chanoines de l'Abbaye de Saint-Maurice arrivèrent aux confins de l'Himalaya et y restèrent jusqu'en 1996. Pendant ce temps, ils se consacrèrent au ministère pastoral dans des conditions souvent difficiles, développèrent l'alphabétisation, la santé, créèrent les collèges de Pédong et de Kalimpong, aidèrent les plus pauvres sans distinction de religion, etc.

En 1980, une association MIBLOU fut créée par des laïcs, J. et B. Millar, et le chanoine Emmanuel Gex-Collet, pour parrainer l'écolage des enfants les plus pauvres. Cette association s'est spécialisée récemment pour les enfants handicapés. Aussi, le chanoine Édouard Gressot, rentré au pays en 1996, a-t-il eu le souci, le désir de continuer l'œuvre des débuts. C'est ainsi qu'est née l'association NAMASTE (nom de la salutation indienne qui signifie: je salue l'hôte de votre cœur). Association sans but lucratif ni politique et bien que d'inspiration chrétienne, se tenant à l'écart de tout prosélytisme, ne faisant pas de distinction de race, de caste, de religion. Elle a pour but d'améliorer la condition économique des couches les plus pauvres de la population

de Kalimpong et des environs (Nord-Est de l'Inde) en parrainant la scolarisation et la formation professionnelle des enfants pour leur ouvrir le marché de l'emploi. Il est indispensable d'avoir un diplôme d'études se-

condaires ou d'apprentissage pour obtenir un travail rémunéré correctement et ainsi sortir du cercle vicieux de la misère, ce qui implique un suivi scolaire de chaque enfant pendant une quin-

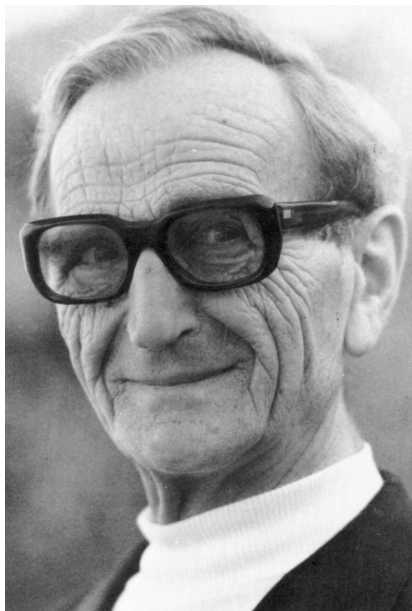


Le chanoine Emmanuel Gex-Collet.

zaine d'années. Ces enfants sont également suivis sur le plan de leur santé, de leur nutrition et de leurs conditions de vie. Un coordinateur local, le père John Lasrado, aidé d'une ancienne enfant parrainée devenue institutrice, s'occupe avec beaucoup de dévouement de chaque enfant et tient des comptes détaillés avec rigueur. A titre d'exemple, avec un franc suisse par jour, un enfant est nourri, soigné, scolarisé et bénéficie d'un uniforme. Les frais généraux et administratifs de l'association sont réduits au minimum, les membres du comité œuvrant bénévolement.

Vous tous, anciens du collège, étudiants actuels, amis de l'Abbaye, voulez-vous nous aider à poursuivre cette œuvre humble mais chargée d'espoir? De tout cœur, MERCI.

Danièle Montangero



Le chanoine Gustave Rouiller.

Avec 1.- par jour, un enfant se nourrit, se soigne et étudie. Pour vos dons ou parrainages, CHF 30.- par mois ou CHF 365.- par an. A verser au Crédit Suisse, 1211 Genève 70, CCP 12-35-2, Namaste compte 0281-881768-11. Pour recevoir de la documentation: Secrétariat de Namaste, Adeline Aubry, Av. du Petit Lancy 46, 1213 Petit Lancy; Tél. 022/792.29.58.